ABONNEMENTS
Canada, par année $1.00
Etats-Unis, par année 1.50
Europe, par année 2.50

Tarif des Annonces
Par pouce ....50 sous
ANNONCE LEGALES
1ère insertion, parligne ....12 sous
Chaque insertion subséquente 8 sous

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 sous chacune. Petites annonces, 50 sous.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

LE MANITOBA
EST PUBLIE ET IMPRIMÉ
TOUS LES MERCREDIS

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie devront être adressées :

Le Manitoba
42, Avenue Provencher
SAINT-BONIFACE - MANITOBA
Téléphone : 1235

DIOCESE DE SAINT-BONIFACE

M. l'abbé Gabriel Cloutier curé de Saint-Norbert remplacera Mgr Dugas comme archidiacre et membre du conseil épiscopal et Monsieur l'abbé J.-H. Prud'homme, chancelier de l'archevêché, le remplacera comme directeur de l'oeuvre des prêtres adorateurs pour ce diocèse.

MGR F. A. DUGAS P. A.

Les Cloches de Saint-Boniface, numéro du 15 janvier publient un extrait d'une circulaire adressée au clergé, en date du 22 décembre par Sa Grandeur Mgr l'Archevêque dans laquelle Sa Grandeur annonce la retraite de Mgr F. A. Dugas P. A.

Depuis longtemps déjà nous entendions dire que Mgr Dugas avait quitté Saint-Boniface pour ne plus y revenir

Comme, cependant, la nouvelle n'avait rien d'officiel, nous étions, par délicatesse, tenus de garder le silence sur cet événement, qui pourtant était un événement de grande importance pour la population du diocèse de St-Boniface.

Maintenant que Sa Grandeur Mgr l'Archevêque à jugé le moment opportun de confirmer la nouvelle qui voltigeait au dessus de nos têtes, nous croyons de notre devoir de venir exprimer au vénéré et digne prelat qui a dépensé le meilleur de sa vie à l'édification de la population manitobaine, nos regrets les plus vifs et les plus sincères à l'annonce officielle de son départ de St-Boniface.

Curé, il fut un père tendre et dévoué, un ami, un conseiller sage et éclairé sur lequel on pouvait toujours compter dans les situations difficiles ou délicates.

Il fut le protecteur des pauvres, des miséreux; les malades étaient entourés de ses soins les plus attentifs et tous les jours, à bonne heure, il faisait le tour de la paroisse pour porter aux souffrants, aux personnes âgées qui ne pouvaient quitter leur demeure, les consolations de la religion et la sainte communion.

Dans la chaire sacrée il fut un vaillant. Comme il ne sut jamais tergiverser avec le devoir et les obligations qu'il impose, il dut quelques fois se servir de paroles sévères pour flageller les mouvements mauvais qui à certains moments pouvaient surgir dans la paroisse, mais même quand on se croyait frappé, on l'aimait quand même, car on savait et on sentait que ses paroles étaient inspirées par le grand amour et la grande sollicitude qu'il portait à tous ses paroissiens.

Si Mgr Dugas n'a pas été l'objet d'une grande démonstration publique au moment de son départ, c'est qu'il a voulu lui-même partir humblement en silence et que ses paroissiens ignoraient ses intentions.

Les citoyens de Saint-Boniface conserveront toujours dans leur coeur un profond regret de n'avoir pu lui donner un témoignage public de l'estime et du respect qu'ils portent à sa haute personalité.

Nous citons les cloces de Saint-Boniface.

La Retraite de Mgr F. A. Dugas, P. A.

Dans une circulaire adressée au clergé, en date du 22 décembre dernier, S. G. Mgr l'Archevêque annonce en ces termes la retraite de Mgr F. A. Dugas, P. A.:

"Monseigneur François Azarie Dugas, notre vicaire général en congé depuis un an, a décidé de prendre sa retraite et a fixé le lieu de sa résidence dans sa paroisse natale à Saint-Jacques, P. Q. Monseigneur Dugas a soixante-huit ans; sa santé moins robuste que dans le passé lui permet cependant de porter d'une manière alerte le poids des années, mais les transformations du diocèse de Saint-Boniface réduit à un minimum de forces, et le souci de garder quelques années d'activité pour se faire aux circonstances d'une vie nouvelle, l'ont fait incliner à prendre une décision qui nous prive d'un ami fidèle, d'un collaborateur dévoué, et qui vous prive d'un conseiller dont vous avez apprécié plus d'une fois la sagesses et le dévouement.

"Venu ici en 1899, à l'appel du regretté Mgr Langevin et sur la demande expresse de son évêque, Mgr de Montréal, il a échangé un poste de tout repos dans une des belles paroisses de la province de Québec, où il jouissait de de la considération et de l'affecion de ses paroissiens pour venir partager, à titre de vicaire général et de curé de la cathédrale, les labeurs et les responsabilités d'un grand diocèse en formation. Jeune prêtre alors, nous nous rappelons avoir plus d'une fois admiré cet acte de vertu qui nous a été un encouragement dans certaines circonstances moins faciles de notre carrière sacerdotale.

"Quand Rome exigea un bénéfice ecclésiastique comme condition de notre nomination au poste d'évêque auxiliaire de ce diocèse, Mgr Dugas, sans y être invité, offrit spontanément sa cure de Saint-Boniface. Il aimait pourtant son ministère et jouissait de l'affection de ses paroissiens. L'acte était la répétion de celui qu'il avait fait en quittant Québec pour venir ici. S'oublier pour songer aux autres semblait lui être facile; c'est pourtant une disposition qui ne s'acquiert que par une longue pratique des vertus sacerdotales. Cette vertu est le secret des solides amitiés qui souffrent de la séparation mais résistent au temps et à la distance.

Au nom du diocèse et au nôtre, nous offrons au vénérable prélat l'assurance de notre fidèle souvenir et l'expression de nos sentiments d'affectueuse reconnaissance et de constant attachement.

EN IRLANDE

Au moment ou la question irlandaise passionne tous les esprits il est sage, croyons-nous, de chercher auprès de ceux qui sont le plus en mesure de la connaître, les lumières dont on a bèsoin pour la voir sous son vrai jour.

Nous pensons être utiles à nos lecteurs en mettant sous leurs yeux les considérations que fait sur cette question épineuse l'Honorable Sénateur Thomas Chapais, dans sa chronique mensuelle **"A travers les faits et les oeuvres,"** Révue canadienne de janvier.

M. Chapais n'a besoin d'aucune présentation au public canadien.

Historien, écrivain, penseur, il est au premier rang de l'élite intellectuelle de notre pays.

Nous le citons :—

Le bill du Home Rule, se frayant une route à travers les écueils, est enfin parvenu au port de la sanction royale. Ceux qui s'intéressaient à son sort ont pu craindre qu'il ne fit naufrage sur les récifs de la chambre des lords. Des amendements très importants y ont été adoptés malgré le gouvernement. L'un d'entre eux décrétait l'institution d'un sénat pour le parlement du sud de l'Irlande. Un autre amendement a aussi doté le parlement de l'Ulster d'une seconde chambre. Lord Shannon a fait adopter une motion qui supprimait virtuellement le conseil de l'Irlande créé par le bill originel. Le marquis de Salisbury de son côté a réussi à faire voter, par 51 voix contre 50, une résolution relative à l'époque de la mise en vigueur de la loi. Au lieu du gouvernement le parlement l'aurait déterminée. Et c'était là une modification radicale, qui, du point de vue officiel, rendait la mesure inacceptable. Des négociations se sont engagées entre la majorité des lords et les ministres. En faisant des concessions de part et d'autre on a réussi à s'entendre sur un compromis. Et le bill, après avoir subi toutes ces épreuves, est prêt maintenant à recevoir la sanction royale, ce qui aura lieu sans doute aujourd'hui ou demain. Les dépêches nous donnent le résumé suivant du bill tel qu'il est sorti des délibérations des deux chambres : "Deux parlements seront établis, l'un pour le nord et l'autre pour le sud de l''Irlande. La chambre des communes du sud se composera de 128 membres, et celle du nord, de 52. L'Irlande enverra cependant 46 membres au parlement du Royaume-Uni. Le conseil de l'Irlande sera composé de 20 représentants de chaque division parlementaire et le président sera nommé par le roi. Le conseil fournira, sitôt qu'il le pourra, un plan pour la création de secondes chambres aux deux parlemtns. Il a aussi pouvoir sur les bills privés, les chemins de fer et les pêcheries. Les deux parlements sont libres de n'en faire qu'un par des actes indentiques ou de déléguer des pouvoirs au conseil de l'Irlande. Les parlements irlandais n'auront pas le pouvoir de faire des lois en ce qui concerne la couronne, la paix ou la guerre, les forces navales, militaires ou aériennes, les traités ou les relations étrangères, la trahison, les étrangers ou la naturalisation, le commerce extérieur, les câbles sous-marins, la télégraphie sans fil, la navigation aérienne, les phares, la fabrication de la monnaie, les soumissions légales, les marques de commerce, etc. Le pouvoir exécutif reste aux mains du roi qui continuera à entretenir un lord-lieutenant en Irlande. Les ministres irlandais devront être conseillers privés et faire partie de l'un ou de l'autre des parlements irlandais. La couronne se réserve le contrôle des forces policières pour une période de trois années à partir du jour où le bill entrera en vigueur. Le service des postes, le dessin des timbres et le bureau des régistres publics seront transférés au gouvernement irlandais lorsque l'union irlandaise sera réalisée. Par décision identique, les deux parlements irlandais pourront en prendre le contrôle. Les contrats d'achats des terres seront sous réserve en attendant une nouvelle législation. Les parlements auront pleins pouvoirs sur les taxes, sauf celles qui concernent les douanes, le surplus des accises, la taxe des profits, des corporations, et aussi la taxe du revenu. Ils ne pourront prélever de taxe per capita. L'Irlande fournira 18 millions par année à la dette et aux dépenses impériales, le sud contribuant 56 pour cent, et le nord 44 pour cent. Après déduction de cette somme, l'Irlande gardera le reste du revenu qu'elle aura tiré. Le produit des annuités sur la vente des terres sera au crédit de l'Irlande. Il y aura aussi une haute cour d'appel. Au cas où la moitié des membres d'un des parlements ne seraient pas légalement élus, ou refuseraient de prêter le serment, le dit parlement pourra être dissous... et dans l'intervalle c'est le lord-lieutenant, secondé par un comité du conseil privé irlandais, qui gouvernera dans la ou les régions ainsi affectées. Les pouvoirs parlementaires de la dite région seront exercés par un conseil législatif nommé par le roi."

Tel est, dans ses grandes lignes, le nouveau bill du Home Rule qui va remplacer celui de 1914. Il diffère de ce dernier en beaucoup de points, le plus important étant la création de deux parlements pour l'Irlande, lorsque la législation d'il y a six ans n'en instituait qu'un seul.

Maintenant comment ce bill va-t-il être accueilli en Irlande? Dans l'état actuel des esprits, on ne saurait espérer qu'il y soit accepté, même à titre d'essai ou d'acheminement vers l'union de toute la nation irlandaise sous un gouvernement autonome. Il y a bien longtemps que la malheureuse Erin n'a traversé d'aussi sombres jours. Les passions politiques sont déchaînées. Les haines nationales ont atteint leur paroxysme. Les meurtres, les incendies, les massacres, les destructions de propriété sont à l'ordre du jour. La guerre civile la plus atroce ensanglante et désole l'Irlande. La violence répond à la violence. D'un côté policiers et soldats britanniques, de l'autre sinn-feiners enregimentés dans l'armée républicaine, tous font assaut d'embuscades, de coups de main, d'incursions meurtrières. L'autre jour la ville de Cork était partiellement réduite en cendres. Rien ne saurait dépeindre l'horreur tragique dont est enveloppé cet infortuné pays.

En présence de tels désastres, de tant de maux et de douleurs, les meilleurs esprits se demandent s'il ne serait pas possible de mettre fin à une aussi désespérante situation. On a parlé de conciliation, de négociations en vue de rétablir l'ordre et la paix. Plût au ciel que ces démarches réussissent. Mais elles semblent se heurter à un insurmontable obstacle. Si l'on en croit les dépêches, le Père O'Flanagan, vice-président des sinn-feiners, qui était en pourparlers avec le premier ministre, aurait fulminé cet ultimatum : "Si vous désirez réellement la paix, permettez à la constitution adoptée par le peuple irlandais aux dernières élections générales d'accomplir ses fonctions légitimes, ensuite arrangez les termes d'un traité par négociation directes avec le chef officiel de la nation irlandaise, le président de Valéra. C'est le seul chemin possible à la réconciliation." A cela M. Lloyd George aurait fait la réponse suivante : "J'avais espéré qu'avec de la modération et du sens commun des deux côtés il aurait été possible d'en venir a une entente qui mettrait fin à la lutte en Irlande et fraierait la route à une réconciliation Je n'ai jamais manqué de faire voir clairement qu'il n'y avait aucune possibilité du règlement tant que les sin-feiners demanderaient une république irlandaise."

La reconnaissance d'une république irlandaise, la rupture complète du lien qui unit l'Irlande à l'Angleterre, voilà donc l'insoluble difficulté. Comme nous 'avons dit déjà, il semble impossible de croire que le gouvernement britannique puisse jamais consentir à accepter cette solution. Ce serait pour lui un désastre. Il n'y donnerait son assentiment que s'il était réduit à une totale impuissance, comme l'Allemagne en 1918. ou la France en 1870. Non, si la question est placé sur ce terrain, il ne saurait y avoir d'autre issue qu'une lutte à mort. Mais qui succomberait dans une telle lutte? Les chefs sinn-feiners ambitionnent-ils pour leur patrie un retour aux sombres jours de Cromwell? Un député nationaliste irlandais, M. Joseph Devlin, déclarait récemment que la raison pour laquelle il n'est pas sinn-feiner, c'est qu'il croit pas qu'une petite nation de quatre millions et demi, manquant du matérielle de guerre, de richesses, et rien qu'avec la justice de sa cause, puisse résister à la force de l'Angleterre. S'il y avait la plus petite chance de succès, il prendait immédiatement un fusil et serait prêt à mourir pour son pays Mais il voudrait régler la question sur le terrain de la constitution. La Grande Bretagne et l'Irlande devraient demeurer ensemble.

En exprimant ces vues, relativement à la solution constitutionnelle, M. Devlin faisait écho à la tradition invariable des plus grands patriotes dont s'honore l'Irlande. Nous rappelions le mois dernier une parole de Grattan. Elle est citée par M. Thomas d'Arcy McGee, un noble fils d'Erin tombé sous la balle d'un fénien, dans son histoire de l'Irlande. Voici le passage : "La tâche que M. Grattan se sentait appelé à accomplir n'était pas révolutionnaire dans le sens usuel du mot. Il était monarchiste et whig dans sa politique générale. Mais il était aussi irlandais, il aimait son pays dont il était fier et pour lequel il ambitionnait la plus large liberté religieuse. Avec l'indépendance de la magistrature et de la législature, avec la liberté du commerce et de la conscience, il aurait été satisfait du maintien du lien britannique. Dans son langage imagé il disait : La mer proteste contre l'union, et l'océan contre la séparation." (McGee, Popular History of Ireland, t. II, p. 649). Ce grand orateur, dans son mémorable discours du 16 avril 1782 sur le triomphe de l'indépendance irlandaise, disait encore : **"Le peuple de ce royaume (l'Irlande) n'a jamais exprimé le désir de partager la liberté de l'Angleterre, sans affirmer sa détrmination de partager également son sort, se maintenant ou succombant avec la nation britannique." (Grattan's Speeches, Dublin 1871, p. 77.)**

(A suivre la semaine prochaine)

LA VANITE CHEZ LES FEMMES

Imaginez-vous une poupée douée de mouvement, et dans une certaine mesure de connaissance, une poupée qui aurait la notion et le goût du costume ridicule dont elle est affublée, une poupée qui aurait le sentiment de la coquetterie, une poupée qui, inférieure par là aux poupées ordinaires, aux poupées insensibles, aimerait les rubans roses dont l'affuble une petite main vaniteuse et maladroite, aimerait le rouge hideux qu'on aurait plaqué sur ses joues de carton, une poupée qui serait fière, entendez-vous? fière d'être poupée, et qui prendrait vis-à-vis des personnes vivantes de petits airs méprisants.

Si je disais : Voilà toutes les femmes, je commettrais une injustice; je ne parle donc que d'une classe de femmes, et par là aussi d'une classe de filles. Mais cette classe se rencontre partout, car la femme du monde est ce que je viens de dire.

La femme poupée n'est pas méchante, c'est une sotte.

La sottise! je ne croirais pas avoir perdu mon temps aujourd'hui si je pouvais arrêter l'attention sur les inconvénients de la sottise.

Une femme sotte peut entraîner la ruine de beaucoup de familles.

La sottise est, en tous cas, un obstacle invincible au bonheur de celui qui la contemple de près.

Si l'on pense un instant à l'influence immense qu'exercent les femmes sur les hommes et sur les enfants, sur le présent et sur l'avenir de la société, sur les intelligences et sur les yeux, il est impossible d'arrêter les yeux sans terreur sur la femme poupée.

L'influence des femmes est d'autant plus victorieuse qu'elle n'a rien d'officiel. On ne la proclame pas : au contraire la femme doit obéissance à son mari. Aussi sa puissance immense et inavouée réside-t-elle tout entière dans la réalité. Cette puissance n'est écrite sur aucun parchemin, elle n'est le résultat d'aucun décret: elle est écrite seulement dans le livre de vie; elle est réelle, essentielle, latente, profonde, souvent inaperçue, également invincible pour qui subit son contrôle.

La femme, c'est celle qui se souvient qu'elle a une âme.

Ah! pourquoi la femme est-elle devenue poupée?

Pourquoi ne ressemble-t-elle pas plutôt à la femme forte des livres saints?

Association pour monument aux soldats

Le mouvement pour ériger un monument aux braves qui sont morts sur le champ de bataille dans la grande guerre est en marche.

Une association des parents des soldats a été formée et désire obtenir les noms de tous ceux qui ont fait le sacrifice suprême.

L'on espère que chaque parent d'un soldat mort au front voudra faire partie de cette association dont le but est l'érection d'un monument à la gloire des héros.

Un petit nombre seulement pourra visiter les cimétières de France et des Flandres, mais l'érection d'un monument auquel contribuera chaque parent des soldats morts au front sera un témoignage permanent dédié a la mémoire des héros. Pour devenir membre on peut faire application à M. H. P. Cox, P. O. Box, 2196, Winnipeg. M. Cox donnera toutes informations désirées.

BONNES PENSEES

Plus vous aimerez l'Eucharistie, plus la solitude vous sera chère.

A force d'aimer l'Eucharistie, vous aimerez ce qu'elle vous ordonne; à force d'aimer le pain des anges, vous vivres de la vie des anges.

FEUILLETON DU "MANITOBA"

No 27

Le Grand Mufflo

Par Pierre L'Ermite.

Gustave, le père, est en train d'expliquer à Auguste, un ami, que les écrous des fonts baptismaux doivent être faits au repoussoir... et qu'il a rencontré Mufflo sur la plage de Trestraou, un homme drôle, mais brave garçon... Sa femme surtout du meilleur monde! Et de la galette à la clé... beaucoup de galette!...

— Gustave, est-ce un garçon..?

— Comment..!? Un garçon?.. Naturellement! D'abord, moi, je n'ai que ça!... Des garçons!...

— Les prénoms?... réclame le vicaire qui est pressé... Passez-moi le livret de famille...

— Le livret militaire???

— Non... De famille...

— Ah! Monsieur le curé..désolé... navré, pas apporté... ce livret-là!... Tu vois, Eugénie, tu aurais dû me laisser me charger seul de tout!... Quand chacun s'en mêle... Enfin!... Mais, Monsieur le curé, je vais vous donner tous les renseignements

— D'abord... les prénoms?...

— Louis...

— Tu sais, mon ami... intervient Mme Préfleury, que Mme Rumahu veut l'appeler Max.

— Appelons-le Max... Mais le grand-père tient a "Placide"... Ça... je le sais...

— Mais Placide, mon cher, c'est un pur nom de femme!...

— Pas du tout!... C'est tout ce qu'il y a de plus nom d'homme, n'est-ce pas, monsieur le curé?..

— Pourquoi qu'on l'appellerait pas Marat? intervient Mufflo. Ça vaut tous les saints possibles, et c'est français par-dessus le marché... Puis tout à coup se retournant :

— Dis donc, qu'est-ce que tu as à me pincer comme ça, demande-t-il en se penchant vers Leontine, laquelle, placée derrière son époux, se trouve dans l'impossibilité de lui faire de la télégraphie optique.

— Et quand est-il né? interroge le vicaire d'une voix résignée.

— Ah!... Attendez... c'est le 28 avril... Oui, c'est bien ça...

— Mais, pas du tout, intervient la mère, c'est le 17 avril.

— Mais non... Tu confonds avec Raoul...

— Pas du tout... C'est au plus tard le 17...

— Je te répète que c'est le 28; j'y étais... je suppose?...

— Et moi... donc!

— Enfin... coupons la poire en deux...

— Pardon, fait l'abbé, il s'agit pas de poire... Voyez... Si vous aviez pourtant apporté votre livret.

— Voulez-vous?... Je vais aller le chercher?...

— Mais non!

— Mais si!

— Veux-tu que j'aille, moi?..

— Toi?... D'abord, il y a trop de cafés sur la route...

Et la séance continue . . . . . .

* * *

L'acte de baptême est enfin prêt; il ne reste plus qu'à baptiser Louis-Max-Placide-Alphonse Préfleury, né à Paris le 21 avril.

Seulement, c'est plus facile à dire qu'à faire.

Car le poupard, passablement énervé, commence une de ces sorties en comparaison de laquelle celle du grand orgue n'était qu'un doux murmure.

Au bout de vingt minutes, tout le monde est enfin placé! Mufflo à droite... La marraine à gauche.. L'enfant au milieu... Les brides du bonnet sont défaites, et le bedeau, de plus en plus flegmatique, attend... le sel à la main, avec l'air de quelqu'un qui regarde passer le genre humain.

Flanqué d'une quadruple ligne de spectateurs qui le dévisagent tant qu'ils peuvent, l'abbé, tout essoufflé, commence la cérémonie du baptême...

— ... Ce qu'il est maigre, ce curé-là!... murmure en basson l'ami Auguste... Pas comme le curé de chez nous... En voilà un qui ne lèche pas les murs!... Il y a au moins dix ans qu'il n'a pas vu ses pieds... Un brave homme tout le même... Tout ce qu'il y a de plus le coeur sur la main...

— Avant de vous admettre à répondre comme parrain et marraine, l'Eglise nous ordonne de vous interroger sur votre propre croyance... Faites-vous profession de la foi catholique, apostolique et romaine?

De rouge qu'il était, Mufflo devint bleu...

— ... De la foi catholique!... apostolique!... et romaine!

Il en a un toupet, ce petit curé-là, de poser en public de pareilles questions! Est-ce que cela le regarde!...

— Moi?... entonne-t-il d'une voix déjà furieuse... Je suis dans les finances... Sixième bureau, troisième section... Quatrième subdivision...

— Etes-vous catholique? demande l'abé qui ne veut pas comprendre.

— De quoi...???

— Je vous demande si vous avez la foi, reprend l'abbé encore maître de lui...

— La foi?... Inconnue au bataillon!... Vous connaissez ça... dites... Auguste?

Auguste prend un air piqué et ne répond pas...

Léontine, inquiète, se pousse, de rang en rang, afin de rejoindre Mufflo.

D'une voix qui commence à trembler d'impatience, l'abbé, énervé, reprend très lentement, les yeux dans les yeux de Mufflo :

— Je vous demande, Monsieur, si vous êtes catholique... oui ou non?...

— Moi? Je suis franco-russe!..

— Croyez-vous en Dieu?

— Dieu!!??

Et Mufflo, rendu furieux à ce seul nom, regarde le vicaire avec un gros air qui veut être très malin, et il éclate d'un rire mauvais.. en brossant son chapeau...

— Alors, c'est très simple, conclut l'abbé en fermant le livre... Vous ne pouvez pas être parrain..

— ... Mais je veux l'être!...

— Vous ne le serez pas!...

— Je le serai!... Mille bombes!... Nous ne sommes plus sous l'Inquisition!...

* * *

Aussitôt il se produit un brouhaha... un remous dans la foule des invités... Le parrain a tout le monde contre lui... Léontine, pour atténuer le scandale, parle de dérangement cérébral, rappelle les événements de Trestraou, craint que, par cette chaude journée d'automne, son mari n'ait reçu un traître coup de soleil... Les messieurs ont plutôt l'air d'insinuer entre eux que Mufflo a trop bien déjeuné..., mais qu'il traduit au fond ses vrais sentiments : "In vino veritas: la vérité est au fond de la bouteille!"

La mère et la marraine, surtout, sont furieuses...

— Si c'était pour dire des stupidités pareilles, M. Rumahu ne devait pas accepter... Voilà! On est sérieux ou on ne l'est pas... Et quand on veut faire le parpaillot et la bête (ce qui revient au même), on reste avec les crétins de sa Loge... Et qué s'il avait la tête dérangée..., il fallait prévenir...

Mais Mufflo s'entête, s'obstine, il veut être parrain!... Ce n'est pas un petit misérable vibrion de curé comme ça qui le fera marcher!... Il en a vu d'autres!... Et des évêques encore, qui n'en menaient pas large devant lui!... Sapristi de mille millions de tounn de l'air!... Il ne peut pas dire qu'il croit en Dieu puisqu'il n'y croit pas!... Après tout, il a eu son certificat d'études, lui, et Après tout, il a eu son certificat d'études, lui, et faut plus lui en faire accroire... Sûrement, le curé ne l'a pas regardé!...

Adossé, les bras croisés, aux fonts baptismaux, le vicaire attend, flegmatique, la solution... On parlemente dans les coins; les femmes, très affairées, vont de groupe en groupe...

Léontine, pâle comme une morte, les dents serrées, les yeux mauvais, secoue son mari... A-t-il fini son chapitre de grossièretés?... La comédie qui va jeter le discrédit sur son nom dans tous les salons qu'elle commence à fréquenter est-elle terminée?

Le prêtre contemple tout cela :

...Ah!... si ce n'était pas pour l'âme de ce mioche qui hurle toujours à plein gosier, ce qu'il les enverrait promener avec délices!...

Enfin, Mufflo, traînant la patte, se détache de l'encoignure où sa femme furieuse vient de le menacer de choses colossales, et maladroit... les yeux de côté... tout le monde écoutant bien ses paroles... il explique au prêtre qu'il a voulu seulement le plaisantre... Après tou,t on était en France... un pays gai!... Et puis, un baptême!...c'est un baptême!... Faut bien rire un peu... Pas vrai, Monsieur le curé?... Surtout quand on vient de déjeuner comme on déjeune chez les Préfleury, et de boire un si riche Ponte-Canet qu'on en oublie ses croyances!...

Et Léontine écoute, exaspérée de l'effet qu'elles produisent sur la société, ces excuses d'emballeur...

Mais Mufflo n'a pas fini...

Décidément, il veut faire bonne mesure! Croire en Dieu? Il ne croit qu'à ça! Mais parfaitement!

— Tenez, la preuve, Monsieur le curé... Voulez-vous que je vous la donne... et irrésisible?... Eh bien! écrivez au Monsieur prêtre qui m'a fait le catéchisme dans le temps, il vous le dira lui-même... Aussi vrai que le soleil nous éclaire... j'étais le premier... Toujours! Ah... Rumahu!... quand le Monsieur prêtre avait dit "Rumahu!..." c'était fini! Il n'y avait plus qu'à tirer l'échelle!... J'étais comme qui dirait... le Napoléon du catéchisme!...

— Alors, allons-y... dit labbé en reprenant son livre.

CHAPITRE XXI

La Fin du Pauvre Mufflo

Ce baptême fut une date néfaste dans la vie de Mufflo. S'il eût été un Père Conscrit, il aurait marqué ce jour avec un pavé noir.

D'abord, et avant tout, un souvenir le hantait : à la fin de la cérémonie, pendant qu'il signait un registre, il avait positivement vu Léontine s'approcher du petit vicaire et causer un instant avec lui.

— ... Qu'avaient-ils pu dire?. Mystère et Congrégation...

Gaetan accompagnait sa mère, e Mufflo avait vu aussi, positivement vu, l'abbé Duroseau poser sa main sur l'épaule de l'enfant, et si cordialement, que le pauvre giflé perpétuel lui en avait lancé un regard reconnaissant.

Et même Mufflo a deviné plutôt qu'entendu ces mots :

— Et ce petit homme, Madame, l'aurons-nous bientôt au catéchisme?

Son fils!... à lui, Mufflo!... caressé par la calotte! Son fils invité à venir au catéchisme!... Non... ça devenait de plus en plus raide!...

— Dis donc, Léontine, que t'a dit le curé?...

— Rien... Je lui excusais ta sotte conduite; c'était même assez difficile... Mon Dieu... que tu as été bête, mon ami!

— Il n'a pas parlé de catéchisme pour Gaetan?

— Non... Et puis après... tu l'as bien suivi, toi, le catéchisme! ... Il est vrai que tu n'en as guère profité.

Et Mufflo avait regardé Léontine d'une manière profonde...

— Léontine!... Ah! Léontine! ... Tu ne me ferais pas cette peine-là!...

Depuis longtemps, d'ailleurs, il sentait que, pour une cause ou pour une autre, sa femme passait à l'ennemi... Que Léontine, sur la question "goupillon" ne répondait pas : "Tue!..." quand il criait... "Assomme!..."

Sans doute, chez Léontine, ce n'était pas le fruit d'une conviction quelconque.

Une conviction?... Dans ce petit cerveau d'oiseau?... Allons donc!...

Ses puissantes méninges, à lui Mufflo, presentaient assez bien l'évolution qui se produisait dans l'esprit de sa femme: là, comme toujours d'ailleurs, c'était l'orgueil qui la guidait... le besoin de paraitre... de se faire bien voir dans le vrai monde..., la soif d'aller caqueter chez les Préfleury!...

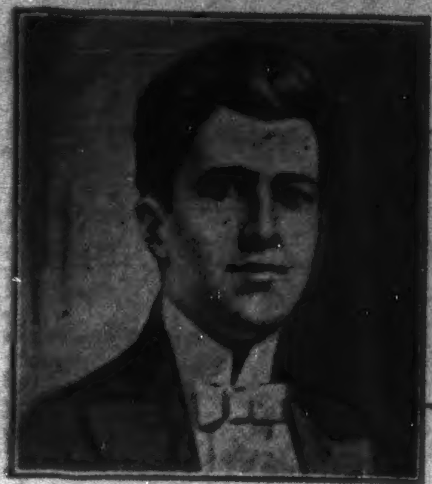
Elle n'avait pas, comme lui, Mufflo, ces haines vigoureuses que fait naitre la calotte dans les âmes bien maçonniquement trempées..

Et cela l'inquiète, Mufflo; il n'y a pas à tergiverser, Léontine lui échappe!... Et, suprême ironie des choses!... elle lui échappe pour se rapprocher de ses pires ennemis, lesquels n'ont même pas remué le bout du petit doigt pour l'attirer...

(A Suivre)

LES ENNUIS D'UNE SANTE DÉLABRÉE

Trois ans de souffrances, mais promptement guéri par "FRUIT-A-TIVES".



M. GASPARD DUBORD

150 avenue Pie IX, Montréal.

J'ai souffert, pendant trois ans, *d'une grave dyspepsie*, et ma santé en général, était en mauvaise conditions. Je consultai un médecin et suivis ses conseils, sans soulagement, et *enfin le médecin me dit que j'étais incurable.*

Alors, un ami me conseilla de prendre 'Fruit-a-tives', ce que je fis. Après avoir pris trois boîtes de 'Fruit-a-tives', j'étais beaucoup mieux; et graduellement, ce puissant médicament aux fruits m'a complètement guéri.

Ma digestion et ma santé, en général, sont parfaites—et je le dois à 'Fruit-a-tives'."

GASPARD DUBORD.

50c. la boîte, 6 pour $2.50, boîte d'essai 25c. Chez tous les pharmaciens ou envoyé, franc de port, par Fruit-a-tives Limited, Ottawa, Ont.

VISITE D'UNE COMETE

Il paraît qu'une comète doit nous visiter en juin prochain. On la recevra sans doute avec tous les égards dus à son âge, puisqu'elle n'est pas venue dans nos parages depuis 5,893 ans, et quoique des prophètes de malheur appréhendent de grandes catastrophes de sa rencontre possible avec la Terre.

D'ailleurs, on se rappelle, en 1910, on nous avait prédit que la rencontre de la Terre avec la comète de Halley devait nous être fatale; or, la Terre a traversé la queue de la comète sans que personne s'en doutât. Ce qui prouve bien que les comètes ne sont pas dangereuses, et cela tient à ce qu'elles sont composées de gaz en combustion qui, au pis aller, viennent se heurter à notre atmosphère plus dense sans pouvoir la pénétrer. Tout au plus serait-on témoin d'un phénomène météoriqué, résultat d'une perturbation plus ou moins profonde des couches atmosphériques. Ces phénomènes se produisent souvent, et ceux qui ont observé le ciel les 12 et 13 décembre dernier, ont été témoins d'un phéénomène de ce genre; ils n'en ont été qu'émerveillés.

Il n'y a pas de doute que les comètes, que l'on peut considérer comme de très petits mondes en quelque sorte indépendants du système solaire, pénètrent quelquefois à l'intérieur de ce système où elles sont attirées par le Soleil et déviées de leur orbite propre par l'une ou l'autre des planètes. Mais la nature gazeuse de la comète fait qu'une collision entre elle et une planète quelconque n'aurait pas de suites très graves pour cette dernière.

La comète qui doit bientôt nous visiter est, dit-on, attirée vers nous par Jupiter. Cette planète, en effet, est une des plus éloignées du Soleil, astre central; aussi est-ce habituellement Jupiter qui agit sur les comètes. Il n'est pas impossible qu'il ait déjà retenu dans sa zone d'attraction plusieurs comètes, ou du moins qu'il ait fait dévier leur trajectoire. Il paraît même assez probable que celui des satellites ou lunes de Jupiter qui a été découvert le dernier, de même d'ailleurs que certains des autres sont des corps célestes attirés et déviés de la sorte.

Dans tous les cas, une comète n'est pas "de force" à lutter avec un astre géant comme Jupiter qui, approché de trop près par les astres errants, les force à tourner autour de lui.

Quant à la Terre, elle est protégée contre les gazeuses comètes par son armure atmosphérique, et les astronomes sérieux n'appréhendent aucun danger de la rencontre de notre globe avec une comète, quelle qu'elle soit. Ils n'y voient, au contraire, qu'une excellente occasion d'étudier de plus près la nature de ces vagabondes du ciel, et les phénomènes qui peuvent se produire quand elles se hasardent à frôler notre armure atmosphérique.—La Presse.

L'ASSCIATION D'EDUCATION

Nous publions ci-dessous les noms des généreux donateurs en faveur de l'oeuvre de l'Association d'Education des Canadiens-français du Manitoba, et nous les prions d'accepter nos plus sincères remerciements.

ST-BONIFACE	
M. Jos Bourgeault	$100.00
FANNYSTELLE	
Contribution paroissiale	60.00
OAK LAKE	
Contribution du Comité	13.00
ST-FRANCOIS-XAVIER	
Un ami de l'oeuvre	10.00
TRANSCONA	
Contribution paroissiale	17.00
LETTELIER	
M. le Curé N. C. Jutras	25.00
M. Jos. Parent	20.00
M. Wilfrid Barnabé	5.00
M. A. Damphousse	10.00
M. N. Breton	10.00
M. Paul Cadieux	10.00
M. Z. Robert	10.00
M. Jos. Jutras	10.00
M. Alb. Fortier	10.00
M. C. Barnabé	10.00
M. Jos. Saurette	10.00
M. Eug. Cadieux	10.00
M. Euc. Désautels	10.00
M. Emile Graveline	10.00
M. Louis Saurette	10.00
M. Vincent Barnabé	10.00
M. Jos. Loiselle	10.00
M. Paul Saurette	10.00
M. Fred Jubinville	5.00
M. Raymond Jubinville	5.00
M l'abbé Léon Roy	5.00
M. John Boiteau	5.00
M. Peter Fraser	5.00
M. J. H. Empson	5.00
M. T. Lemay	5.00
M. Geo. Beaupré	5.00
M. H. Dansereau	5.00
M. Ad. Fortier	5.00
M. Jos. Cadieux	5.00
M. Z. Bouchard	5.00
M. Charles Perron	5.00
M. L. Bruyère	5.00
Dr J. B. Cloutier	5.00
M. Ed. Comeault	5.00
M. H. Bois	5.00
M. Fred. Saurette	5.00
M. Alex. Cadieux	5.00
M. Z. Granger	5.00
M. Ph. Manseau	5.00
M. Hector Fortier	5.00
M. E. Jutras	5.00
M. D. Loiselle	3.00
M. A. Chaput	3.00
M. Alb. Lahaie	3.00
M. J. B. Ayotte	3.00
M. A. Savoie	2.00
M. Jos. Granger	2.00
M. H. Pritchard	2.00
M. Z. Lemire	2.00
M. Louis Arcand	2.00
M. Ev. Manseau	2.00
M. A. Galant	2.00
M. J. L. Scott	2.00
M. Ernest Péloquin	2.00
M. Alb. Damphousse	2.00
M. Geo. Péloquin	1.00
Mme J. Bouchard	1.00
M. Emile Péloquin	1.00
M. Emile Péloquin	1.00
Mme Didier Parent	1.00
M. Jos. Harrison	1.00
M. Exitte Boissy	1.00
M. A. Houle	1.00
M. Ad. Turner	1.00
M. Ed. Harrison	1.00
M. A. Saurette	1.00
M. John Lécuyer	1.00
M. Geo. Desrosiers	1.00
M. Art. Duff	1.00
M. Alf. Brulé	1.00
M. Louis Lavallée	1.00
M. Amable Dupuis	1.00
M. Ov. Houle	1.00
M. Aug. Péloquin	.50
Les Dames de Ste Anne	25.00
STE ROSE-DU-LAC	
M. J. E. Langevin	10.00
	$609.50

Assistance nombreuse à la partie de cartes de la Fanfare LaVérendrye dimanche dernier. Les premier prix furent gagnés par Mme Eug. Boisneau et M. P. Fontaine. Prix de consolation, Mme E. Guertin et M. Edmond Orieux. La rafle, une statue du Sacré-Coeur, par Mlle Antoinette Baril. La prochain partie aura lieu dimanche, 6 février.

LE PATOIS ONTARIEN

(La Patrie)

Un citoyen de l'Ontario, dans une lettre que publie le "Mail and Empire", se désole du peu d'attention que portent les Anglais de l'Ontario à la prononciation de la seule langue qu'ils parlent. A moins qu'ils ne prennent des moyens énergiques pour se corriger, dit-il, la langue anglaise comme on la parle dans l'Ontario deviendra un dialect distinct. Il se paint particulièrement de la prononciation particulière donnée à la lettre R, qui blesse l'oreille et détruit l'harmonie des mots.

Mais pourquoi signaler celui-ci, entre nos nombreux vices de prononciation, demande le Standard de Kingston, qui renchérit comme suit par les lamentations du "Mail":

Nous ne donnons pas aux voyelles leur tonalité propre. Nous faisons enjamber les mots les uns sur les autres, ce qui produit dans le langage une confusion indescriptible. Nous nous contentons de prononcer une ou deux syllabes et avalons le reste. L'anglais comme on le parle dans l'Ontario dégénère si rapidement que nos petits-enfants parleront un patois qui les excluera des peuples cultivés.

Nous prenons note de ces aveux du "Mail" de Toronto et du "Standard" de Kingston. On a tant de fois reproché aux Canadiens-français, quoi qu'ils disent pour s'en défendre, de parler un patois essentiellement différent de la langue parlée en France qu'ils seront pas fâchés de cette confession de nos concitoyens d'Ontario. Ils s'accusent eux-mêmes: donc ils en pourront à l'avenir nier.

Et quand ils s'extasieront devant ce qu'ils appellent le "Parisian French" et prendront des airs méprisants à l'égard de notre langage et refuseront d'admettre que c'est autre chose qu'un patois, nous aurons toujours la ressource de terminer la controverse en leur jetant cet argument qui leur en fera rabattre: "You are another," c'est-à-dire "Vous parlez vous-mêmes un jargon; votre langage est dégénéré, décadent; votre bouche est incapable d'articuler autre chose que des sons informes indistincts; vous ne parlez pas anglais, vous parlez le patois d'Ontario.

DEGENERESCENCE

(L'Evenement)

Il y a deux cent cinquante ans, deux partis de Canadiens et de sauvages quittaient Québec et Montréal, en plein hiver, et se rendaient en Nouvelle-Angleterre pour jeter la terreur au sein des établissements anglais. Pour accomplir ce rajet, ces petites troupes portaient de lourdes armes, des provisions, et quelques tentes. Le trajet, aller et reour, devait s'accomplir en raquettes. Ces deux expéditions accomplirent leurs exploits sans pertes appréciables.

En 1775, deux armées américaines à cinq milles de leurs bases, faisaient des opérations jusque sous murs de Québec. Leurs officiers et soldats livrèrent un assaut à la citadelle, en fin de décembre. Ils ne furent pas heureux dan cette tentative audacieuse, mais les troupes battues eurent un certain mérite à retraiter, dans les conditions difficiles et désavantageuses dans lesquelles elles se trouvaient.

Comparés à l'aventure de trois jeunes fous, qui, sous prétexte d'expérience fantaisite, sont allés en ballon jusqu'aux contins de la civilisation canadienne du nord, où ils ont été sauvés du froid et de la faim par la rencontre heureuse de trappeurs, les hauts faits des Canadiens et des Américains d'autrefois sont de véritables épopées. A côté des hommes que ce contient produisait, il y a deux siècles, les idoles du jour ne sont que des pygés.

BONNES PENSEES

Le chrétien au milieu du monde, c'est l'oiseau qui se condamne à marcher, et qui ne reprend les ailes de la colombe que pour voler vers le tabernacle.

Songez à tous les retrouverez au pied du tabernacle, où un même lien d'amour unit toutes les âmes.

L'Eucharistie commence pour nous la vision béatifique.

Le scandale a ses hontes, ses influences salutaires, et ses résultats; c'est le coup de vent qui entraîne la branche morte et durcit la branche vivante.

Il faut lire pour s'instruire, pour se corriger et pour se consoler.

Petites Annonces

50 SOUS PAR INSERTION

A LOUER—Un logis de deux chambres avec chambre de bain privée dans le block "Le Manitoba". Possession au 1er février. Prix $22.00 par mois. S'adresser à Ant. Gauvin, 42, Avenue Provencher.

A LOUER—Maison moderne, 7 chambres. Possession immédiate, ou au 1er février. S'adresser à M. C. A. Gareau, 457, rue DesMeurons, Saint-Boniface.

VENTE DE FIN D'ANNEE — Venez épargnez de 10c à 50c par dollard en venant acheter vos groceries et provision au no 52, rue Dumoulin, Saint-Boniface.

PERDU—Mardi soir, un paire de lunettes, montée en or, dans un étui de cuir noir, depuis la rue Provencher jusqu'à la rue Cathédrale, passant par la rue St-Jean-Baptiste. Prière de les rapporter à Mme Lavoie, 193 rue Provencher.

CITE DE ST-BONIFACE

AVIS RE ARRERAGES DE TAXES

La vente des terrains pour arrérages de taxes aura lieu vers le 30 avril prochain.

Tous les terrains sur lesquels il y aura plus d'une année d'arrérages seront vendus à cette date; la préparation de cette liste est déjà commencée et ce travail sera terminé vers le 15 mars. Si vous avez des paiements à faire veuillez communiquer immédiatement avec le trésorier ou avant cette date afin d'éviter les frais.

Le trésorier est authorisé à recevoir des paiements en à compte.

J. C. DUSSAULT,
Trésorier.

A Sacrifice un magnifique gramophone Cabinet, fini acajou, absolument neuf avec 25 disques double Red Seal. S'adresser à M. Dumouseau, Le Manitoba.

SOUMISSIONS POUR BOIS DE CHAUFFAGE

Des soumissions seront reçues par le soussigné, jusqu'à huit heures du soir de jeudi le 20 janvier 1921, pour l'achat par le District Scolaire de Saint-Boniface No 1188 de cinq cents (500) cordes d'épinette rouge sèche, coupée verte, ou de pin (Jack Pine) coupé vert à être délivrées aux écoles Taché, Provencher et King George V, sur présentation d'ordres signés par le Secrétaire de la Commission.

Un chèque accepté pour au moins cinq pour cent du montant devra accompagner toute soumission. La soumission la plus basse ne sera pas nécessairement acceptée et les Commissaires décideront à leur discrétion s'ils doivent accepter l'épinette rouge ou le pin.

A Saint-Boniface, Man., le 12 janvier 1921.

G. A. ROCAN,
Secrétaire-Trésorier.
"Soumission pour bois de chauffage."